

Mémoire de recherche – Master II – 2023

Université de Toulouse 2 – Jean Jaurès

Olivier Jurczyk

« Bien entendu, nous ne ferons rien. »*

L'aide humanitaire apportée par les Français aux Polonais suite à la déclaration de l'état de guerre en Pologne, 1981-1985.

**déclaration de Claude Cheysson, ministre français des Affaires étrangères, au lendemain de la déclaration de l'état de guerre en Pologne, le 13 décembre 1981.*

Dans la nuit du 12 au 13 décembre 1981, le général Wojciech Jaruzelski, Premier secrétaire du Parti ouvrier polonais, imposa la loi martiale sur l'ensemble du territoire de la Pologne. Cette décision, soudaine et brutale, survint après plus d'un an de tensions sociales, au moment même où un vent de liberté soufflait sur le pays. Depuis l'été 1980, l'émergence du syndicat Solidarność, premier syndicat ouvrier libre en Pologne, avait donné naissance à un mouvement de protestation sans précédent, suscitant un espoir grandissant de changement démocratique.

La nouvelle de la déclaration de l'état de guerre se répandit rapidement à travers le monde. Les réactions internationales furent immédiates et variées. L'une des plus significatives fut celle de la France, où les liens historiques et amicaux unissant les deux nations avaient toujours été forts. Après près d'un siècle de relation entre les peuples français et polonais, une vague d'entraide déferla alors sur la Pologne de la part de la population française. Le soutien financier, matériel et moral devint la pierre angulaire de l'assistance apportée à une population polonaise subissant une répression brutale.

Bien que l'aide aux Polonais fût déjà présente depuis 1980, l'ampleur de cette solidarité prit un tournant radical dès la mi-décembre 1981, après l'instauration de l'état de guerre. Dès les premiers jours, des milliers de Français organisèrent des actions de protestation contre la décision prise par le général Wojciech Jaruzelski. Dans un premier temps, ces initiatives furent quelque peu désordonnées, mais elles finirent par prendre une forme plus structurée. Des dizaines d'associations furent créées pour coordonner les efforts d'entraide, et des centaines de camions parcoururent les 1000 kilomètres séparant la France de la Pologne, transportant des matériaux, des vivres et du matériel pour soutenir les Polonais.

Parmi les acteurs majeurs de cette solidarité, la CFDT (Confédération française démocratique du travail) joua un rôle central. Depuis l'été 1980, la CFDT s'était déjà

engagée auprès de Solidarność, notamment par l'intermédiaire de Claude Sardais, représentant de la CFDT, qui s'était rendu à Gdańsk pour soutenir les grévistes du chantier naval. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT à cette époque, fut également l'un des plus ardents défenseurs de la cause polonaise. Mais c'est bien après la déclaration de l'état de guerre que l'engagement de la CFDT se structura davantage. Dès janvier 1982, face à la forte demande de la part des Français pour envoyer des dons, la CFDT décida de mettre en place une cellule « Pologne ». Ce bureau de coordination des fonds, créé en février 1982, fut dirigé par Michel Foucault, jusqu'à son décès en 1984. Le siège parisien de la CFDT ne s'occupait pas alors directement de l'organisation des convois, mais il coordonnait plus une aide morale et intellectuelle en soutenant activement le Comité de coordination de Solidarność, créé à Paris à la mi-décembre 1981. Ce sont plutôt les antennes régionales de la CFDT qui ont pris en charge l'envoi de matériel et de camions à travers la Pologne, contribuant ainsi de manière concrète à l'effort humanitaire.

Le 22 juillet 1983, avec la fin de l'état de guerre, l'intensité de l'aide diminua progressivement, mais le soutien de la CFDT à Solidarność se poursuivit jusqu'en 1987. Les liens entre la CFDT et le syndicat polonais, ainsi que l'engagement des Français en faveur de la Pologne au début des années 1980, demeurent actuellement un témoignage puissant des solidarités entre les deux pays qui se sont forgées au tout début de la décennie des années 1980.